



CONFERENCE

THE RENAISSANCE OF AFRICAN ECONOMIES

Dar Es Salam, Tanzania, 20 – 21 / 12 / 2010

LA RENAISSANCE ET LA RELANCE DES ECONOMIES
AFRICAINES

L'impact de l'Inde sur la relance des économies africaines

Par Wolf Ulrich AKIANA MFERE

Centre d'Etudes et de Recherche

les Analyses et Politiques Economiques (CERAPE), Brazzaville Congo

mferewolf@yahoo.fr ; cerape_congo@yahoo.fr

L'impact de l'Inde sur la relance des économies africaines

Par Wolf Ulrich AKIANA MFERE

**Centre d'Etudes et de Recherche
les Analyses et Politiques Economiques (CERAPE), Brazzaville Congo
mferewolf@yahoo.fr ; cerape_congo@yahoo.fr
Tél : (242) 05 385 53 03 / 05 576 08 52**

Résumé :

Les relations entre l'Inde et l'Afrique sont anciennes. Elles datent depuis l'indépendance de l'Inde. Ces dernières années, ces relations se sont intensifiées notamment en matière de commerce, d'investissement et d'aide.

L'objet de cette contribution est de montrer l'impact de l'Inde sur la relance des économies africaines. Au travers les données de la CNUCED, de l'OCDE, de la CEA, de la Banque mondiale et d'un certain nombre d'indicateurs, il ressort que les relations entre l'Inde et l'Afrique sont une véritable occasion de la relance des économies africaines. Le commerce entre l'Inde et l'Afrique est passé de 3 milliards USD entre 2000-2001 à 39,3 milliards entre 2008-2009. L'investissement indien a été en 2002, 4 fois plus que celui de la Chine. L'Inde aide l'Afrique sous forme d'assistance technique notamment dans les secteurs informatiques et de la santé. L'Inde a mis en place en 2005 une subvention de 50 millions de dollars pour la construction d'un réseau panafricain satellitaire à fibres optiques afin d'établir des communications et une connectivité effective avec l'ensemble des pays africains. De telles relations, permettent d'accélérer la croissance de l'Afrique, de la maintenir sur le long terme, de renforcer la place de l'Afrique dans le commerce mondial, de développer le commerce Sud-Sud et constituent à cet effet, une opportunité à la relance des économies africaines.

Au regard, de cette opportunité, la théorie de la menace asiatique formulée par les pays développés qui fait des pays comme l'Inde et la Chine une menace à l'Afrique et non une opportunité, est remise en cause dans cette contribution vue la nécessité pour l'Afrique de s'appuyer sur les puissances émergentes afin non seulement de diversifier sa géographie économique mais aussi de stimuler son processus de croissance.

Mots clés : L'Afrique, Inde, relance des économies.

Introduction

Les relations entre l'Afrique et l'Asie en général et l'Afrique et l'Inde en particulier, se sont intensifiées ces dernières années notamment en matière de commerce, d'investissement et d'aide. Près de 27% des exportations africaines sont vendues en Asie, soit une hausse de 14% par rapport en 2000 ou 3 fois la part de 1990 (Alden C. 2005). L'Europe, principal partenaire économique de l'Afrique depuis les indépendances, a perdu du terrain, avec une chute de 50% de la part des exportations africaines vers les pays membres de l'Union européenne entre 2000 et 2005. Environ 47% des exportations africaines vers les pays d'Asie sont le pétrole et du gaz naturel, ce qui représentent 12% des exportations totales de l'Afrique vers le reste du monde.

En matière de commerce, c'est le Nigéria qui est le plus grand partenaire de l'Inde. Il exporte 96% de ses exportations vers l'Inde. Les pays africains importent pour l'essentiel des produits pharmaceutiques, des biens manufacturiers, du riz et des céréales en provenance de l'Inde. En dehors du pétrole, les pays africains exportent également de l'Or, de l'argent, du platine du fer et de l'Aluminium vers l'Inde. Selon un rapport de la CNUCED, le commerce entre l'Inde et l'Afrique est passé de 3 milliards de dollars entre 2000-2001¹ à 39,3 milliards entre 2008-2009. Selon une étude menée par Lafargue en 2006, depuis 2000, les échanges entre l'Inde et la Côte d'Ivoire ont augmenté de 65% et de 250% avec l'Afrique du Sud. En matière d'investissement, l'Inde a investi davantage que la Chine soit 4 fois plus en 2002 (CEA 2008). L'Inde a mis en place en 2005 une subvention de 50 millions de dollars pour la construction d'un réseau panafricain satellitaire et à fibres optiques afin d'établir des communications et une connectivité effective avec l'ensemble des pays africains. Concernant l'aide, l'Inde aide l'Afrique sous forme d'assistance technique notamment dans les infrastructures et dans les secteurs informatiques et de la santé. Les indiens ont construit les autoroutes en Ethiopie et les hôtels en Afrique du Sud. L'Inde offre les antirétroviraux bon marché, particulièrement en Afrique du Sud. Elle aide aussi de nombreux pays africains à développer leurs capacités agricoles en leur apportant des semences, des méthodes de nutrition du sol et des systèmes d'irrigation améliorés (Jacoby 2007). En effet, les relations entre l'Inde et l'Afrique sont une occasion rare et importante jusqu'à présent d'accélérer la croissance de l'Afrique, de développer le commerce Sud-Sud et donc de favoriser la relance économique ainsi que l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale.

Si la présence économique chinoise en Afrique fait désormais l'objet de fréquentes publications, le rôle de l'Inde en Afrique ne suscite pas autant d'intérêt alors que la Chine n'est pas seule sur le terrain africain. La tenue du sommet Inde-Afrique en Avril 2008 à New Delhi a renforcé la nature des relations entre ces deux partenaires. Alors, l'intérêt que revêt notre contribution, est qu'elle permet de mener une réflexion approfondie et une analyse raffinée sur ces relations afin d'identifier les domaines d'opportunités à la relance des économies africaines. Mais il faut reconnaître que les conséquences de la montée en puissance de l'Inde sur l'Afrique ont été abordées par quelques auteurs. Pour autant que nous le sachions, les études disponibles sont celles d'Edwards et Jenkins (2005) et de Kennan et Stevens (2005). La première associe une étude désagrégée des flux commerciaux à un cadre d'analyse visant à déterminer les liens entre le commerce et la pauvreté. La seconde estime l'impact de la Chine et de l'Inde sur la balance commerciale des pays africains et établit une liste des « perdants » et des « gagnants » parmi les pays africains affectés par la montée en puissance de la Chine et de l'Inde sur la scène commerciale mondiale. En analysant les

¹ : Ces données ont été aussi annoncées lors du communiqué final du Forum Inde-Afrique de 2008.

relations entre l'Inde et l'Afrique, notre communication cherche à savoir comment ces relations peuvent influencer sur les perspectives de croissance de l'Afrique et à identifier les domaines d'opportunités de cette croissance que les études mentionnées.

La théorie dite « théorie de la menace asiatique » qui fait des pays émergents d'Asie comme la Chine et l'Inde une menace à l'Afrique est remise en cause dans cette contribution car l'Afrique dans ce contexte de la mondialisation doit diversifier sa géographie économique et s'appuyer sur les puissances émergentes afin de stimuler son processus de croissance économique. Au regard de cet intérêt, l'objectif de cette contribution est de montrer l'impact de l'Inde sur la relance des économies africaines notamment sur les pays dont l'influence de l'Inde est significative à savoir : le Kenya, la RDC, la Tanzanie, le Nigeria, l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire. Nous entendons par relance économique, la promotion d'une croissance stable et soutenue sur le long-terme grâce aux échanges entre l'Inde et les pays africains. C'est ainsi que la communication soulève la question suivante : dans quelle mesure les relations entre l'Inde et l'Afrique peuvent contribuer à la relance des économies africaines ?

Sur le plan méthodologique, six indicateurs sont retenus pour analyser cet impact. Il s'agit de la part de l'Inde dans les exportations des pays africains, la part des importations des produits africains en provenance de l'Inde, les investissements directs étrangers (IDE) en provenance de l'Inde, le nombre des entreprises indiennes implantées en Afrique, la part de l'Inde à la croissance de la demande mondiale pour les exportations des pays africains et la contribution de l'Inde à la croissance mondiale. Les sources des données fondant notre communication proviennent des études de la CNUCED, de la Banque mondiale, de l'OCDE et de la CEA mais aussi des travaux disponibles portant sur l'Afrique et l'Inde ainsi que l'Afrique et d'autres pays d'Asie notamment la Chine. Ainsi, sont abordés successivement dans notre communication : (1) la place de l'Afrique et de l'Inde dans l'économie mondiale, (2) la pénétration de l'Inde sur le marché africain, (3) les relations économiques entre l'Inde et l'Afrique, (4) la remise en cause de la théorie de la menace asiatique et les domaines d'opportunités de la relance des économies africaines.

1. Place de l'Afrique et de l'Inde dans l'économie mondiale

1.1. Place de l'Afrique

Les performances de l'économie mondiale et ses répercussions en Afrique

En 2007, l'économie mondiale a enregistré un taux de croissance de 3,7% contre 3,9% en 2006. Ce ralentissement est partiellement imputable au renchérissement du pétrole et d'autres intrants auxquelles se sont ajoutées des perturbations sur les marchés financiers. A l'échelle mondiale, ce sont les pays de communauté d'Etats indépendants (CEI) ainsi que ceux d'Asie de l'Est qui, avec des chiffres supérieurs à 8%, ont enregistré les taux les plus élevés. Dans les pays en développement, les taux de croissance n'ont baissé que légèrement s'établissant à 6,9% en 2007 contre 7% en 2006 (CEA 2008). La croissance est restée forte en Afrique ces dernières années. Le taux était de 5,2% en 2005 ; 5,7% en 2006 ; 5,8% en 2007 et 6,3% en 2008 et de 2,8% en 2009 en raison de la crise financière mondiale. Cette crise a eu une incidence sur le volume des exportations des pays africains. Le ralentissement de la croissance économique sur trois principaux marchés d'exportation Europe, Etats Unis et la Chine a eu une incidence sur la demande de produits en provenance de l'Afrique. En termes réels, la croissance des exportations africaines est passée de 4,7% en 2007 à 3% en 2008.

Celle des importations est passée de 14% en 2007 à 13% en 2008. Cette crise a fait perdre à l'Afrique 120 dollars du PIB par habitant.

Nonobstant la crise, les perspectives de croissance sont revenues dans la plus part des économies africaines et des résultats encourageants ont été enregistrés dans divers pays africains. Les économies africaines ont mieux résisté que les autres économies à la crise, enregistrant un taux de croissance de 5% avec une forte croissance du commerce de 6% et une grande part de marché pour les pays asiatiques et d'Amérique Latine. Les prévisions pour 2010-2011 sont optimistes, avec des taux de croissance se situant entre 4,5% en 2010 et 5,2% en 2011 contre 4,2% et 4,3% dans le reste du monde. Les principaux facteurs conduisant à cette croissance en sont la hausse des investissements dans les secteurs des télécommunications, des infrastructures et des services financiers. Un fait nouveau important intervenu dans l'économie mondiale et revêtant un grand intérêt pour l'Afrique est le rapide développement du commerce et des flux de capitaux Sud-Sud. L'IDE en provenance du Sud est passé de 5% à peine des flux de capitaux mondiaux en 1990 à 17% en 2005. C'est de plus en plus de l'Asie, en particulier de la Chine, de l'Inde et des Etats du golfe que provient l'IDE à destination de l'Afrique.

La marginalisation de l'Afrique dans le commerce mondial

La part de l'Afrique dans le commerce mondial n'a cessé de décroître, passant de 5% en 1980 à 1,9% en 1997 pour atteindre 3,4% en 2005 (CEA 1998 ; 2005). Le tableau 1 présente cette évolution. Du côté des exportations, la baisse de performance de l'Afrique est due à la concurrence de nouveaux exportateurs latino américains et asiatiques pour des produits traditionnels comme le cacao, le café et le coton. En 2005, cette part est élevée à cause de la hausse des produits de base ; mais elle reste toujours marginale. Dans la période 1990-2002, les flux d'investissements d'extérieurs sont ainsi repartis : 54% à Asie ; 37% à l'Amérique Latine ; 9% à l'Afrique dans son ensemble et au moyen Orient (Makthar Diouf 2002).

La part de l'Afrique dans les investissements mondiaux est passée de 0,6% en 2000 à 3,4% en 2005 avec une contribution à la production mondiale qui ne représente que 0,5%. Tant au plan du commerce et les IDE, la Chine et l'Inde sont devenues d'importants partenaires de l'Afrique. Afin d'améliorer sa position dans l'économie mondiale, l'Afrique s'appuie désormais de ce partenariat.

Tableau1 : Part de l'Afrique dans le commerce mondial

Années	1980	1992	1994	1995	1996	1997	2002	2005
Part en %	5	2,6	2,4	2,2	2	1,9	2,2	3,4

Source : Rapport CEA (1998 ; 2005), Addis Abeba.

1.2. Place de l'Inde

Les performances de l'économie indienne

L'Inde connaît un décollage économique depuis le milieu des années 1980 et tout particulièrement depuis le tournant de l'ouverture en 1991. Elle s'est alors détachée de sa politique économique inspirée des modèles socialistes planificateurs et adopté un mélange de

politique libérale et social-démocrate. Le secteur public a cédé la place à des groupes privés de toute taille qui s'appuient sur la vieille tradition des castes marchandes et d'entrepreneurs. La libéralisation commerciale a surtout démarré en 1991 avec une forte chute des droits de douane et l'ouverture progressive aux investissements étrangers. La croissance a atteint une moyenne supérieure de 9% entre 2005 et 2007 et le simple ralentissement de 2008-2009 (6,8%) en fera la deuxième croissance du monde après la Chine.

Ces changements de l'économie indienne ont suscité un véritable débat sur la répartition des fruits de la croissance. Un quart de la population est sous le seuil d'extrême pauvreté soit 37% et un tiers sous le seuil international de 1,25 USD par jour. Le taux de chômage est estimé en 2010 à 10,7%. Le parti du Congrès au pouvoir depuis 2004 et réélu en juin 2009 a fixé une stratégie de "croissance inclusive" en accompagnement de sa politique de libéralisation. Un ensemble de programmes sociaux dans l'éducation, l'emploi (NREGA) ou la santé visent à améliorer la position des basses castes dans le nouveau jeu économique. La préoccupation numéro un du pays est de créer au moins dix millions d'emplois nécessaires chaque année pour absorber l'arrivée massive des jeunes du baby boom des années 1980 (Planning Commission, Eleventh Five Year Plan, 2008).

En 2006, la part de l'Inde dans le PIB mondial représentait 1,18% contre 1,77% en 2005 (Banque mondiale 2006). En 2007, l'Inde était la 12ème économie mondiale en dollars courants avec un Produit intérieur brut (PIB) de 1 171 milliards USD soit 2,15% du PIB mondial (Banque Mondiale, Atlas 2008). Cependant, vu la population supérieure à 1,1 milliard d'habitants, cela se traduit par un faible revenu par habitant de 950 USD. Pour prendre en compte le bas niveau des prix intérieurs, on calcule cependant un revenu en parité de pouvoir d'achat qui était en 2007 selon la même source de 2 740 USD. Avec cette méthode de comparaison, le PIB total de l'Inde passe au 4e rang mondial après les Etats-Unis, la Chine et le Japon (3 083 milliards USD).

L'Inde n'en est qu'au début de sa "grande transformation" selon le spécialiste de l'économie indienne, Jean-Joseph Boillot (2006). Les deux tiers de sa population vivent en milieu rural et l'agriculture occupe encore la moitié des actifs. L'agriculture ne compte que pour 18% du PIB, mais elle fait vivre 60% des indiens. L'industrie² représente environ 28% de l'activité; l'économie des services compte déjà pour 55% de l'activité. L'industrie connaît un grand dynamisme dans quelques secteurs depuis l'essor de la consommation de masse dans les moyens de transports (8 millions de deux-roues vendus chaque année et 1,5 million de voitures contre 50 000 en 1985) et les télécommunications avec plus de 10 millions d'abonnés supplémentaires chaque mois en 2009. Mais l'industrie crée peu d'emplois et c'est dans les services que l'Inde connaît les plus grandes créations d'emplois (75%) et les succès que l'on sait à l'échelle internationale où elle joue dans les services informatiques globaux le rôle de la Chine dans l'industrie mondiale. Comparée à la Chine, les moteurs de la croissance indienne sont beaucoup plus domestiques. Ils s'appuient sur un taux de consommation intérieur équivalent à 70% du PIB contre 40% en Chine où les exportations jouent au contraire un rôle de locomotive.

L'Inde exporte principalement le blé, le riz, le charbon et le millet vers le reste du monde (voir tableau 2). L'investissement est également plus équilibré: 32% du PIB contre 40% en Chine, mais le vrai point noir de l'Inde est la faiblesse de ses infrastructures urbaines, d'énergie et de transport qui n'est pas sans expliquer celle de l'industrie manufacturière. Elle

² ; Ces informations proviennent de « http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_de_l%27Inde ».

peut par contre s'appuyer sur une classe moyenne estimée à 300 millions de personnes dont 50 millions à niveau de vie comparable aux occidentaux. Les 300 millions de pauvres sont toutefois un obstacle pour élargir le marché intérieur et faire vivre de façon dynamique les groupes indiens considérés comme très compétents dans la gestion mais moins parfois sur le plan technique.

Tableau 2 : Rang mondial de l'Inde dans quelques secteurs économiques en 2005

Produits	Quantités	Rang
Millet	17 millions de tonnes	1 ^{er}
Riz	128 millions de tonnes	2 ^{ème}
Blé	72 millions de tonnes	2 ^{ème}
Charbon	50 millions de tonnes	3 ^{ème}
Fer	140 millions de tonnes	4 ^{ème}
Acier	31,8 millions de tonnes	8 ^{ème}

Source : Boillot (2006).

La contribution de l'Inde dans l'économie mondiale

La contribution de la Chine et de l'Inde à la croissance de la production mondiale est impressionnante (voir tableau 3). Chaque année depuis 2001, la contribution combinée de ces deux pays à la croissance de la production mondiale est de l'ordre de 30%. La contribution de la Chine est régulièrement supérieure à celle de l'Inde, par un facteur de presque 1 à 3. En outre, cette contribution a permis de maintenir l'augmentation de la production globale au dessus du seuil de 4%, qui conditionne l'amélioration des termes de l'échange pour les producteurs des produits de base. La forte progression de la consommation d'énergie et de métaux depuis l'année 2000 a conduit la Chine et l'Inde dans une moindre mesure à se fournir en produit de base sur l'ensemble des marchés mondiaux.

Tableau 3 : Contribution comparée de la Chine et de l'Inde à la croissance mondiale (part en % dans les taux annuels de croissance)

	2000	2001	2002	2003	2004
Croissance mondiale	6,9%	4,8%	4,6%	5,7%	7,4%
Chine	15,8%	23,0%	25,2%	23,4%	19,9%
Inde	6,0%	7,3%	8,2%	9,0%	7,0%

Source : calculs de Andrea Goldstein et al. (2006).

Cette contribution à la croissance mondiale a été calculée par ces auteurs en appliquant cette formule :

$$\alpha = \frac{Y_i * \frac{Y_i}{y_w}}{Y_i * \frac{Y_i}{y_w} + Y_r + \frac{Y_r}{y_w}}$$

α , représente le taux de croissance de l'Inde ou de la Chine multiplié par la part en % de la Chine ou de l'Inde dans la production mondiale au numérateur, divisé par la somme du taux de croissance du reste du monde, l'un et l'autre étant pondéré par leur part respective dans la croissance mondiale.

2. Pénétration de l'Inde sur le marché africain

2.1. Un peu d'histoire

Dès son indépendance en 1947, l'Inde de Nehru manifeste une réelle attention à l'Afrique, apportant son soutien aux mouvements indépendantistes, notamment en relayant leur combat aux Nations unies (Lafargue 2006). Nombre de dirigeants africains comme Kwame Nkrumah au Ghana, Julius Nyerere en Tanzanie ou Kenneth Kaunda en Zambie s'inspirèrent des principes de non-violence défendus par le Mahatma Gandhi pour mener leur combat en faveur de l'émancipation. Et dès 1946, l'Inde fait adopter par l'Assemblée générale des Nations unies, la résolution 44 condamnant la ségrégation envers les Hindous établis en Afrique du Sud. En 1964, le gouvernement indien définit le programme de coopération économique et technique destiné à offrir une assistance à de nombreux pays du Tiers Monde. Mais dès la fin des années 1960, l'influence de l'Inde en Afrique s'amenuise. Le Mouvement des non-alignés est paralysé par les querelles idéologiques. L'Afrique devient alors un lieu de confrontation entre l'Occident, l'Union soviétique et la Chine, dont l'Inde est progressivement écartée. Une marginalisation accélérée par le refus de New Delhi, de livrer des armes aux mouvements révolutionnaires combattant en Afrique. La Chine n'a pas les mêmes scrupules et, dans les années 1970, apportera une aide militaire en Angola à Jonas Savimbi à la tête du mouvement UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola). À la même époque, Pékin soutiendra le combat de Robert Mugabé pour l'indépendance de la Rhodésie du Sud, alors que Moscou aide un mouvement rival, celui de J. Nkomo. De même en 1978, lors de la guerre contre l'Ouganda, le matériel militaire chinois assurera la victoire de la Tanzanie de Julius Nyerere.

La passivité de l'Inde s'explique également par sa position délicate. New Delhi a toujours encouragé l'assimilation des communautés indiennes dans leur pays d'accueil. Mais au début des années 1970, en Ouganda comme en Tanzanie, une politique de nationalisation de l'économie entraîne la spoliation des commerçants et chefs d'entreprises indiens. L'Inde peut difficilement promouvoir une entente avec ces États, même si elle se refuse à condamner ces expropriations au nom de l'amitié avec l'Afrique. Les deux guerres contre le Pakistan en 1965 puis en 1971 vont ensuite lui aliéner le soutien de certains pays musulmans comme l'Égypte. Ensuite, pendant plusieurs années, l'Inde confrontée à ses propres difficultés intérieures (perte de l'allié soviétique, échec de son modèle économique autarcique, poids de la dette extérieure...) doit limiter ses ambitions en dehors de ses frontières. Mais le début du XXIe siècle marque une implication plus soutenue de l'Inde en Afrique. C'est alors que la présence de New Delhi s'articule autour de trois objectifs, commerciaux, énergétiques et politiques.

2.2. Les ambitions de pénétration

Les ambitions pétrolières

Dans l'ombre de la Chine, l'Inde connaît également une croissance économique vigoureuse. Depuis 1990, le revenu par habitant en Inde a augmenté de 50 %. Ce dynamisme conjugué à un accroissement démographique soutenu, entraîne une augmentation sensible de la

consommation d'énergie et plus particulièrement de pétrole. La situation du pays, déjà préoccupante, ne cesse de s'aggraver. Pour le pétrole, l'Inde dépend déjà à la hauteur de 75 % de ses importations étrangères (Lafargue 2006). Une proportion devant atteindre 80 % en 2010, et probablement 95 % en 2030. À cette date, l'Inde sera selon toute vraisemblance le quatrième consommateur de pétrole du monde derrière les États-Unis, la Chine et le Japon. Le parc automobile suit la hausse du niveau de vie, un million de véhicules neufs ont été vendus l'an passé (trois fois moins qu'en Chine), un chiffre qui devrait être multiplié par trois avant 2015. Même si le gouvernement indien entend accélérer la prospection sur le territoire national, les éventuels nouveaux gisements ne pourront satisfaire une consommation en augmentation régulière. Pour le moment, les réserves en pétrole de l'Inde (principalement situées dans l'Assam et le Gujarat), représentent 0,5 % des réserves mondiales, une proportion trois fois plus faible que celles de la Chine.

La société nationale *Oil and natural gas corporation* (ONGC), par le biais de sa filiale *ONGC Videsh Limited* (OVL), a multiplié les investissements à l'étranger (en Syrie, au Vietnam et dans l'île de Sakhaline en Russie) et porte une attention plus particulière à la mer Caspienne et à l'Asie centrale. New Delhi a poursuivi sa diversification en se tournant vers l'Afrique ces dernières années. Le continent noir représente aujourd'hui 20 % des importations pétrolières de l'Inde contre 70 % pour la région du Moyen-Orient (principalement l'Arabie saoudite, le Koweït, l'Irak et les Émirats arabes unis). L'Inde à l'image de la Chine a commencé à investir dans des États soumis à des sanctions internationales, où les sociétés occidentales sont absentes. En Libye, ONGC en août 2002 s'est associé (à la hauteur de 49 %) avec une société turque (Troc) pour exploiter deux gisements, les blocs 188 et 189 dans les bassins de Ghadames au sud de Tripoli et dans celui de Sirte au nord-est du pays. Au Soudan, ONGC a profité du départ de la société Talisman, confrontée aux critiques des organisations humanitaires nord-américaines, pour lui racheter ses parts au sein du consortium *Greater Nile Petroleum Operating Company* (GNPOC). ONGC détient donc depuis mars 2003 le quart du capital du consortium qui exploite les champs de Heglig et Unity et s'est vu confier la construction et l'exploitation d'une raffinerie à Port Soudan. Une autre entreprise indienne, Videocon, a signé en juin 2005 un premier accord avec le gouvernement soudanais, lui permettant de mener des forages *off-shore*. Puis l'Inde a élargi à toute l'Afrique sa prospection en hydrocarbures.

En mars 2006, ONGC a obtenu le droit de mener des recherches géologiques dans la zone économique exclusive de l'île Maurice. En septembre 2006, Hindoustan Petroleum Corporation (HPC) a acheté 67 % du capital de *Kenya Petroleum Refinery*. Installée à Mombassa, cette raffinerie, l'une des plus importantes de la région, a une capacité de production de 80 000 barils par jour et alimente le Kenya, l'Ouganda et le nord de la Tanzanie. En Afrique centrale, ONGC en association avec Oil India et deux autres sociétés indiennes (*Marvis et India oil corporation*) a fait son entrée au Gabon en novembre 2005, obtenant des permis de prospection pour le champ de Shakthi d'une superficie de 3 760 km², situé entre Lambaréné et Ndjolé. En Afrique de l'Ouest, la présence de l'Inde dans le secteur des hydrocarbures se limite pour le moment à la Côte d'Ivoire, à la Guinée Bissau et au Ghana.

En Côte d'Ivoire, si les prospections pétrolières commencèrent dès la fin des années 1960, la mise en valeur des champs d'hydrocarbures s'est longtemps révélée décevante. Plusieurs exploitations ont été arrêtées par manque de rentabilité à la fin des années 1980, comme le gisement *Espoir* (bloc CI 26) en 1986, ou *Bélier* (au large de Grand Bassam). La Côte d'Ivoire demeure un producteur modeste assurant une production de 54 000 barils par jour

(trois fois plus qu'en 2001). Mais la cadence de production s'accélère avec la mise en valeur de nouveaux gisements comme celui de Baobab (à 65 kilomètres au large d'Abidjan). Et l'appréciation du baril de pétrole comme l'amélioration des techniques de forage en eaux profondes ont permis de réduire les coûts de production, incitant plusieurs entreprises à remettre en activité certains puits. Le gisement *Espoir* a été rouvert en 2002. ONGC s'est implanté dès 1999 en Côte d'Ivoire, signant un accord avec Petroci (la société pétrolière nationale ivoirienne) relatif au droit d'exploitation du gisement bloc CI 112 (situé à l'ouest du pays). Les Indiens mettent en valeur ce bloc *off-shore* (d'une superficie de 4 116 km²) en association avec la société chinoise, Sinopec et l'américain Vanco Energy. ONGC détient 23,5 % du gisement CI 112, Oil India 11,5 % contre 30 % pour Vanco, 30 % pour la Sinopec et 5 % pour Petroci. En octobre 2004, ONGC et la société Ghana National Petroleum Corporation (GNPC) ont signé des accords de prospection au large des côtes du Ghana. Enfin, en Guinée Bissau, HPC envisage de mener des prospections dans deux blocs *off-shore*, Sinapa et Esperanca.

Dans le golfe de Guinée, dans la zone de développement commun gérée par le Nigeria et Sao-Tomé, ONGC en association avec le britannique Equator, a obtenu des droits d'exploitation dans le bloc 2 (qui couvre une superficie de 692 km²) en mai 2005. Quelques mois plus tard, en novembre au Nigeria, ONGC et Mittal se sont vu accorder des droits de forage dans deux blocs, en échange d'un investissement de six milliards de dollars sous forme de construction d'infrastructures. Mais la présence de l'Inde en Afrique ne peut se résumer à des intérêts pétroliers.

Les ambitions commerciales

La place de l'Inde dans le commerce international reste faible, de l'ordre de 1 % contre 7 % pour la Chine. Le continent africain représente 4,6 % du commerce de l'Inde, avec comme principaux clients, l'Afrique du Sud (plus du tiers des exportations indiennes à destination de la zone) et le Nigeria. Les échanges bilatéraux connaissent une hausse sensible depuis cinq ans, mais restent près de cinq fois inférieurs au montant du commerce sino-africain. En 2004, l'Inde a dégagé un excédent commercial de 1,3 milliard de dollars avec le continent africain (Boillot 2006 ; J. Singh³ 2010). L'Inde livre à ses clients africains des biens d'équipements (machines-outils, tracteurs...) et leur achète des matières premières agricoles et des hydrocarbures. L'intérêt manifesté par l'Inde à l'égard de l'Afrique se révèle à travers les projets économiques et industriels.

De 1996 à 2003, l'Afrique (principalement le Soudan et l'île Maurice) a reçu 20 % des investissements indiens à l'étranger. L'Inde reste très présente en Afrique australe et orientale, et a été, en 2004, le deuxième fournisseur de la Tanzanie après l'Afrique du Sud, et son premier client, et le troisième fournisseur de l'Ouganda. Candico, manufacture de textile de New Delhi a ouvert une usine en Tanzanie, les sociétés pharmaceutiques Ranbaxy et Dr Reddy distribuent leurs médicaments génériques en Afrique de l'Est. L'Inde est le premier fournisseur de molécules génériques de l'Afrique, un marché délaissé par les laboratoires occidentaux car peu rentable. Le groupe Tata a des filiales dans toute la région (en Zambie une usine d'assemblage de véhicules, en Ouganda des plantations de thé, en Afrique du Sud une usine de ferrocrome à Richard Bay au Kwazoulou Natal...).

³ : Il est ancien Ministre indien des affaires étrangères, des finances et de la défense.

Depuis son indépendance, les relations sont toujours restées très étroites avec la Zambie où Indira Gandhi s'est rendue à deux reprises (1970 puis 1976). La coopération est économique (récemment en 2004, l'entreprise indienne Vedanta Ressource est devenue l'actionnaire majoritaire de la société minière Konkola, le premier producteur de cuivre du pays) et politique (avec la formation d'officiers zambiens en Inde). À l'île Maurice, l'opérateur téléphonique indien Mahanagar Telephone Nigam a développé ses activités, en utilisant une nouvelle technologie de transmission hertzienne des données. Enfin, les tracteurs indiens Sonalika tracent leurs sillons au Zimbabwe et en Afrique du Sud. Dans le cadre du *Commonwealth*, l'Inde participe aux programmes éducatifs et de développement de dix-huit pays africains. La proximité linguistique et culturelle avec les pays anglophones d'Afrique orientale et australe facilite cette coopération bilatérale. New Delhi peut s'appuyer sur les fortes communautés indiennes, près de deux millions de personnes vivant en Afrique orientale et australe et plus particulièrement en Afrique du Sud, au Kenya et en Tanzanie. Ces minorités servent souvent d'intermédiaires pour les entreprises indiennes souhaitant investir dans cette région. En Ouganda, les entreprises du secteur agro-alimentaire comme *House of Dawda* (plantations de coton et de thé) sont en grande partie entre les mains de la minorité indienne. Si ces communautés ont conservé leur religion (musulmane ou hindouiste) et pratiquent pour la plupart l'endogamie, leurs liens avec New Delhi se sont au fil des décennies distendus (sentiment d'abandon après les indépendances, volonté de ne pas être accusé de double allégeance, faible implication économique de l'Inde en Afrique jusqu'aux années 2000...).

Mais l'intérêt de l'Inde pour l'Afrique ne se limite plus à l'Afrique de l'Est. New Delhi a élargi son influence à l'Afrique francophone, plus particulièrement au Sénégal et à la Côte d'Ivoire. Avec Abidjan, les relations économiques ne cessent de s'amplifier, marquées par l'ouverture de l'ambassade de la Côte d'Ivoire en Inde (1998). L'Inde achète en Côte d'Ivoire de l'huile de palme, du bois en grumes et surtout de l'anacarde. L'Inde, qui assure près du tiers de la production mondiale d'anacarde, en est également le premier importateur. L'anacarde est transformé en Inde puis exporté en Europe et aux États-Unis sous diverses formes, notamment la noix de cajou. La coque de la noix de cajou contient également une résine toxique utilisée dans l'industrie comme lubrifiant. Fortes de ce savoir-faire, les sociétés agro-alimentaires indiennes comme Olam Ivoire ont massivement investi en Côte d'Ivoire.

Désormais, ce pays est le troisième producteur mondial d'anacarde, après l'Inde et la Tanzanie. Ces investissements indiens visent à réduire la dépendance à l'égard des fournisseurs traditionnels africains, comme la Tanzanie et le Mozambique, dont le volume des exportations fluctue de manière trop importante. Mais les capitaux indiens sont principalement destinés à l'acquisition de matériel agricole et non à la construction d'usines de transformation de l'anacarde, qui reste effectuée en Inde, là où la main-d'œuvre est d'un coût très compétitif et mieux formée. Ce commerce bilatéral a pris un nouvel essor grâce aux projets de coopération comme *Focus Africa* et *Team-9*. Le programme *Focus Africa* a été lancé en 2002 et concerne aujourd'hui 24 pays d'Afrique. Cette initiative vise à coordonner l'action des chambres de commerce et des banques indiennes afin d'accroître les investissements, notamment dans les domaines informatique, scientifique et médical en Afrique. En Tanzanie, l'aide technologique de New Delhi a permis d'améliorer les rendements de production de riz et de maïs. Le *Team-9 (Techno-economic approach for Africa-India program)* associe l'Inde à huit pays d'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Bissau, la Guinée équatoriale, le Mali, le Sénégal et le Tchad.

Les ambitions politiques

Cet engagement sur le continent noir demeure dans l'esprit de coopération du mouvement des non-alignés, dont la plupart des pays africains sont membres comme le Nigeria, le Bénin ou le Sénégal. Dans cet esprit, l'Inde a rejoint l'Afrique du Sud et le Brésil pour fonder le groupe IBSA en juin 2003, destiné à définir des positions communes lors des négociations commerciales multilatérales. La politique africaine de l'Inde entend s'inscrire dans une véritable continuité historique et idéologique et non relever d'un simple opportunisme.

Cette présence en Afrique est destinée à appuyer l'ambition internationale de l'Inde, notamment afin d'obtenir une réforme du Conseil de sécurité des Nations unies. New Delhi a été avec l'Allemagne, le Brésil et le Japon à l'origine de la proposition intitulée G 4, destinée à élargir le Conseil de sécurité de 15 à 25 membres, en créant six nouveaux sièges de membres permanents, dont deux pour les pays du continent africain. Le Sénégal comme la Zambie se sont d'ailleurs prononcés en faveur de l'attribution d'un siège permanent au Conseil de sécurité à l'Inde. Au-delà de cette question, l'Inde voit dans ses alliés africains un relais de sa diplomatie. La Zambie à maintes reprises a voté pour des candidats indiens au sein des instances internationales, facilitant leur élection comme Soli Sorabjee, élu en juillet 2004 président de la sous-commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme de l'ONU. La Zambie s'est également abstenue de critiquer les essais nucléaires indiens en mai 1998. Et lors de sa visite en Inde, en avril 2003, le président zambien, Mwanawasa, a reconnu la souveraineté de l'Inde sur la région du Jammu-Cachemire revendiquée par le Pakistan.

Avec le Bangladesh et le Pakistan, l'Inde figure parmi les plus importants contributeurs aux opérations de maintien de la paix des Nations unies. Plus de 8 000 soldats indiens servent dans le cadre d'opérations en Afrique, principalement au Soudan, en Érythrée, en République Démocratique du Congo (RDC) et au Burundi. L'Inde apporte la moitié des effectifs de la mission MINUEE (Mission des Nations unies en Éthiopie et en Érythrée) commandée par un général indien. L'Inde a également été le premier contingent dans l'opération de maintien de la paix au Soudan avec 2 600 hommes (Minus) et en RDC (3 500 hommes). Par cette implication, l'Inde se pose en puissance responsable, garante du droit international. L'Inde participe également à la formation de cadres des armées africaines, près d'un millier depuis 1990, forte de sa longue expérience de lutte contre le terrorisme et la guérilla, acquise notamment au Cachemire. L'Inde a toujours prôné une réelle fermeté à l'égard du terrorisme, un discours apprécié en Afrique où la menace de l'islam radical est réelle (attentats en août 1998, au Kenya et en Tanzanie contre les ambassades américaines, puis contre un restaurant Planet Hollywood au Cap en Afrique du Sud, contre un hôtel à Mombassa en novembre 2002 ; présence de groupes armés dans le Sahara à la frontière entre l'Algérie, le Mali et la Mauritanie...). La posture de l'Inde, soutien du Tiers Monde sans être critique envers les États-Unis, est perçue favorablement dans la région. Car le Nigeria, le Sénégal ou encore le Mali sont à des degrés divers liés aux États-Unis.

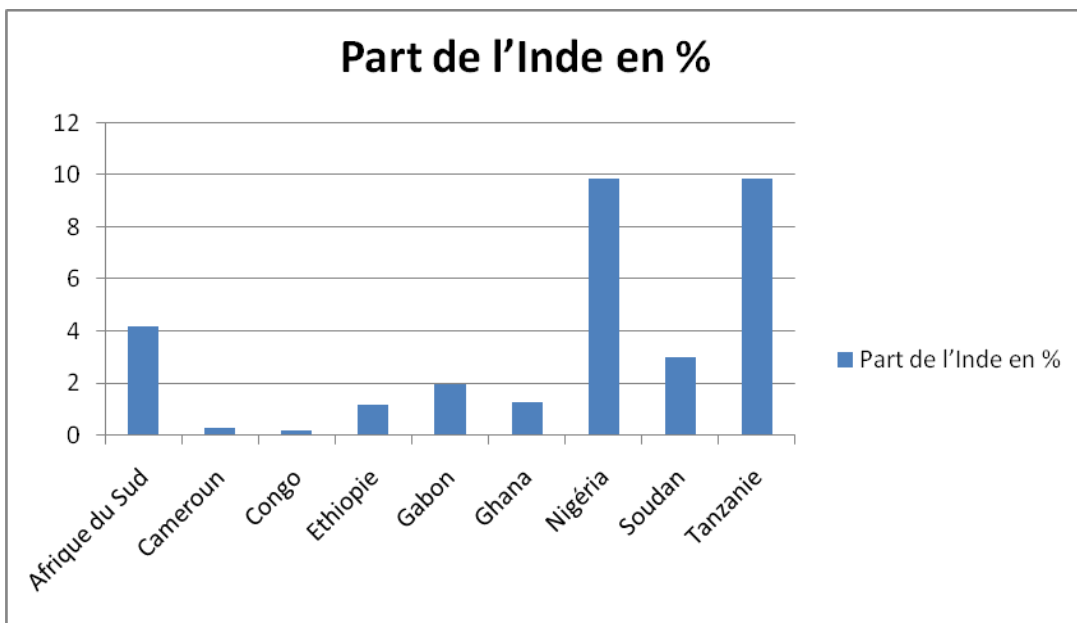
3. Analyse des relations économiques entre l'Inde et l'Afrique

3.1. Le commerce entre l'Inde et l'Afrique

Le commerce entre l'Inde et l'Afrique s'est renforcé ces dix dernières années. L'Inde exporte essentiellement des produits pharmaceutiques, des biens manufacturiers, du riz et des céréales vers l'Afrique (Singh 2007). L'Afrique exporte essentiellement les produits primaires vers l'Inde. Une étude de la CNUCED en 2006 a montré que c'est le Nigeria qui est le plus grand

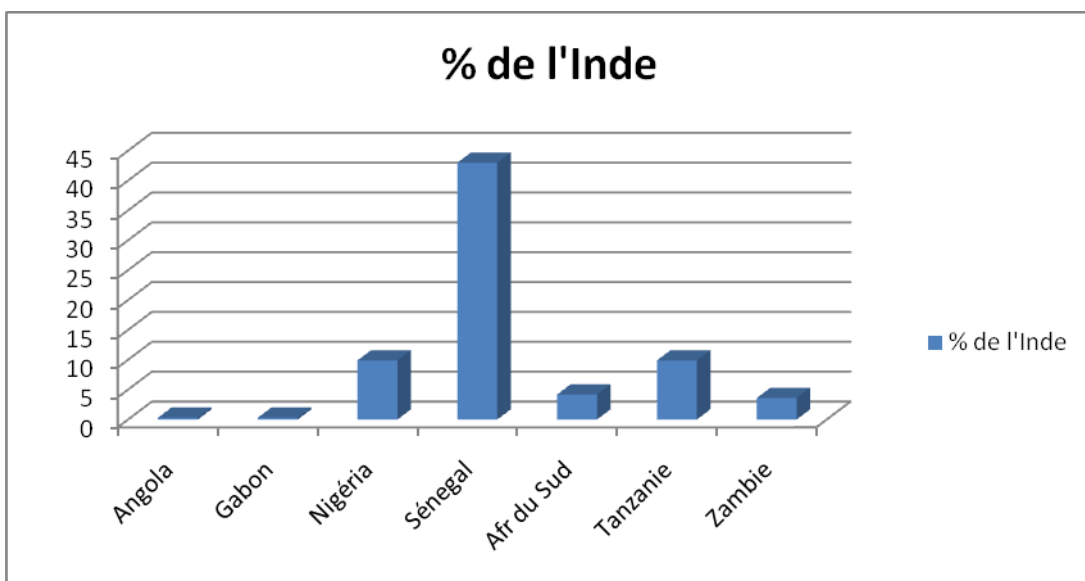
partenaire commercial de l'Inde. Il exporte 96% de ses exportations du pétrole vers l'Inde. Le commerce entre l'Inde et l'Afrique est passé de 3 milliards USD entre 2000-2001 à 8,7 milliards USD en 2004 et à 39,3 milliards USD entre 2008-2009. Le graphique 1 montre la part de l'Inde dans le total des exportations des pays africains en 2003. L'Inde représente 9% du total des exportations du Nigéria et de la Tanzanie ; 4% de l'Afrique du Sud et 3% du Soudan. En ce qui concerne la part de l'Inde dans les recettes d'exportation, en 2003, l'Inde a contribué à hauteur de 43% au Sénégal ; 9,9% en Tanzanie et au Nigéria et 4,2% en Afrique du Sud (CNUCED 2006). Cette contribution est illustrée à partir du graphique 2.

Graphique 1 : Part de l'Inde dans le total des exportations en 2003



Source : OCDE (2006).

Graphique 2 : Part de l'Inde en % dans les recettes d'exportation des pays africains



Source : auteur à partir des données de la CNUCED (2006).

En 2005, les principaux partenaires commerciaux de l'Inde sont l'Afrique du Sud dont la part dans le commerce de l'Inde en Afrique a représenté 35,8% ; le Nigéria (7,4%), la Côte d'Ivoire (2,8%) ; l'Afrique de l'Est 15% et l'Afrique du Nord (15,7%). Les relations commerciales entre l'Inde et les pays africains ont renforcé en 2003 la demande mondiale pour les exportations des produits de certains pays africains ; c'est le cas de l'Ethiopie, de la Tanzanie et du Ghana. Par contre, la contribution pour le cas du Gabon et de l'Afrique Sud a été négative (Tableau 4). Cela s'explique par le fait que ces pays ont renforcé pendant cette période, leurs relations commerciales avec la Chine que l'Inde. La contribution à la croissance de la demande mondiale pour leurs exportations vers la Chine est plus élevée.

Tableau 4 : Contribution de la chine et de l'Inde à la croissance de la demande mondiale des produits exportés par l'Afrique en 2003

Pays	Part de la Chine dans les exportations globales	Contribution à la croissance de la demande mondiale	Part de l'Inde dans les exportations globales	Contribution à la croissance de la demande mondiale
Afrique du Sud	3,2%	5,2%	1,6%	-0,3%
Angola	14,1%	73,2%	--	--
Cameroun	7,9%	0,1%	0,1%	2,0%
Congo	11,7%	118,7 %	1,1%	1,5%
RD Congo	9,7%	178,7%	--	--
Ethiopie	--	--	3,4%	12,3%
Gabon	4,5%	12,6%	3,9%	-8,7%
Ghana	2,6%	3,0%	1,5%	7,9%
Kenya	0,1%	0,5%	3,3%	3,3%
Nigéria	0,4%	0,7%	12,3%	3,9%
Soudan	80%	74,0%	0,7%	1,8%
Tanzanie	0,1%	0,4%	12,0%	3,8%

Source : Andrea Goldstein et al. (2006).

Cette contribution est obtenue en appliquant la formule suivante :

$$\beta = \frac{\Delta M_i^x}{\Delta M_w^x} + \frac{\alpha_i^x}{\Delta M_w^x}$$

Avec :

ΔM_i^x = Variation des importations indiennes (chinoises) en provenance du pays X entre 2002 et 2003.

ΔM_w^x = Variation des importations mondiales en provenance d'un pays X pendant la même période.

α_i^x = La part de l'Inde (Chine) dans les importations mondiales en provenance du pays X en 2002.

β = Contribution de la Chine ou de l'Inde à la croissance mondiale de la demande mondiale pour les exportations des pays africains.

Par exemple, l'Inde représentait 12,3% de l'augmentation de la demande mondiale enregistrée pour les exportations éthiopiennes.

Toute fois, il y a concurrence sur le marché tiers des produits manufacturiers entre les pays africains et l'Inde. En calculant l'indice de similarité pour les exportations (ISE)⁴, Andrea G. et al (2006) ont montré que l'indice de similarité est élevé entre l'Inde et les pays africains du fait qu'elle est un exportateur important de minerais et de denrées alimentaires fraîches, comme nombre de pays africains. Pour les produits manufacturiers, la comparaison des avantages comparatifs révélés (ACR) entre pays africains et l'Inde montre que l'Inde entre en concurrence avec le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Kenya et le Mali pour les cuirs et avec Lesotho et le Malawi pour l'habillement. Edzward et Jenkins (2005) ont montré que les pays de l'Afrique australe les plus affectés par la concurrence de la Chine (ceux dont plus de 50% des exportations sont menacées, dont 80% des produits à haute intensité de main d'œuvre) sont : le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et la Zambie. Par rapport à l'Inde, ils montrent que 50% des exportations sont menacées dans deux pays seulement (les diamants pour le Botswana et les produits pétroliers raffinés pour le Soudan).

3.2. L'aide indienne en Afrique

L'Inde concentre son aide au développement dans deux régions géographiques : dans son voisinage immédiat, particulièrement au Bhoutan, au Népal et en Afghanistan; et dans les pays en développement de l'Afrique, où l'Inde a une tradition d'engagement politique qui découle du leadership qu'elle a exercé au sein du mouvement postcolonial et de son rôle actif dans le Commonwealth (Subhash Agrawal 2007). Conformément à la volonté du pays de devenir une grande puissance, l'Inde a toutefois commencé à étendre considérablement la portée de son aide au développement de l'Asie centrale à l'Asie du Sud-Est, en passant par les îles du Pacifique. Parmi les pays qui reçoivent une aide considérable, mentionnons le Sénégal, le Tadjikistan, l'Éthiopie, le Vietnam et le Kampuchéa. Le tableau 5 ci-dessous présente la répartition géographique récente des dépenses par pays ou par région. Historiquement, le Bhoutan et le Népal sont les deux pays qui reçoivent le plus d'aide. En fait, le Bhoutan a reçu près de 30 % de toute l'aide étrangère de l'Inde au cours des 15 dernières années.

Bien que l'aide de l'Inde au Bhoutan, à l'Afghanistan et au Népal soit consacrée surtout à l'infrastructure et à l'appui à des projets, l'aide aux autres pays (surtout en Afrique) se répartit comme suit : 60 % pour former les fonctionnaires, les ingénieurs et les gestionnaires du secteur public des pays bénéficiaires; 30% pour des prêts visant à permettre aux gouvernements étrangers d'acheter de l'équipement et des services indiens; et 10 % pour des activités reliées à des projets tels que des études de faisabilité et l'envoi d'experts techniques indiens (Subhash A. 2007) . Le pays n'octroie que très peu d'aide au développement sous forme de subventions en espèces. L'aide au développement indienne à l'Afrique représente un contraste intéressant par rapport à ses activités en Asie du Sud. Alors que l'aide au développement indienne destinée aux pays de l'Asie du Sud porte avant tout sur l'infrastructure, la santé et l'éducation, l'aide à l'Afrique est consacrée en grande partie à la

⁴ L'indice varie entre 0 et 100, zéro indiquant une dissemblance totale entre les exportations et 100 une composition identique des exportations. La formule de calcul de l'indice est $XS_{j,K} = \text{Somme} [\min(X_{ij}, X_{ik}) * 100]$.

formation technique des fonctionnaires et des gestionnaires des entreprises d'État et des institutions sous administration gouvernementale telles que les hôpitaux, les chemins de fer et les universités. Bien que la place privilégiée accordée par l'Inde à sa propre région corresponde aux buts stratégiques du pays en matière de leadership et d'influence régionale, ses activités en Afrique tracent un tableau plus précis d'un ensemble complémentaire d'intérêts commerciaux et politiques. La concurrence apparente de l'Inde avec la Chine en Afrique jette un éclairage intéressant sur la façon dont ces autres intérêts influent sur la politique indienne. Cette concurrence porte avant tout sur trois grands domaines : l'influence diplomatique, les réserves de pétrole et les marchés de biens. Le tableau 5 montre les principaux bénéficiaires de l'aide indienne.

Tableau 5 : Les principaux bénéficiaires de l'aide indienne (en millions de roupies indiennes)

Pays/Régions	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Bhoutan	10486	14095	5770
Afrique	1068	610	200
Népal	661	660	210
Birmanie	62	220	400
Bangladesh	242	530	200
Maldives	32	132	60
Sri Lanka	153	250	280
Afghanistan et autres	3567	5038	4452

Source : Rapports annuels du MEA (2007).

L'étude de la CEA (2008) a révélé que l'aide indienne en Afrique a été environ 4 fois plus élevée que celle de la Chine. Cette aide se fait surtout sous forme d'assistance technique notamment dans les secteurs informatiques et de la santé. L'Inde aide aussi de nombreux pays africains à développer leurs capacités agricoles en leur apportant des semences, des méthodes de nutrition du sol et des systèmes d'irrigation améliorés. L'aide publique au développement sous forme de ligne de crédits concessionnels et de dons demeure un important instrument par lequel l'Inde soutient les projets d'infrastructures et de développement dans le respect des priorités définies par les pays africains eux-mêmes. En 2006, l'Afrique a bénéficié de crédits concessionnels à 5,4 millions de dollars, soit globalement 1,1 milliard par an auxquels viendront s'ajouter 500 millions de dollars de don.

3.3. L'investissement indien en Afrique

Ces dernières années, l'Inde est devenue une destination attrayante pour les IDE. Les partenaires indiens trouvent que l'Afrique est un bon endroit où il fait bon investir. Au cours de ces dernières années, l'IDE de l'Inde a représenté environ 42 milliards de dollars. Sur ce montant, 5 millions de dollars soit 11% ont pris le chemin de l'Afrique. Maurice a été la 3^{ème} destination des IDE de l'Inde en Afrique pendant la période 1991-2001 après le Royaume Uni et les Etats Unis, avec 183 projets et une part de 9,73% dans l'ensemble des engagements sous forme de prise de participation (Pradhan 2003 ; 2007). En 2006, le groupe Tata a identifié l'Afrique du Sud comme sa frontière dans le cadre de sa stratégie mondiale (Goldstein 2006).

Il est intéressant de noter également l'arrivée en Afrique de producteurs indiens de médicaments génériques. Des compagnies comme Ranbaxy et Dr Reddy sont devenues des leaders mondiaux de fabrication de génériques même si elles demeurent de taille modeste par comparaison avec les grandes sociétés pharmaceutiques occidentales. Les laboratoires Ranbaxy, 1^{ère} société pharmaceutique de générique de l'Inde et 11^{ème} producteur au monde ont créé leur 1^{ère} co-entreprise internationale au Nigéria dès 1977. La société indienne a ouvert une usine à Maurice en 1996. En 2005, on dénombrait déjà de près de 225 entreprises indiennes implantées en Afrique. Au cours de la même année, Tata Motors a emporté une commande de 18 millions de dollars à l'exportation pour la fourniture de 350 autobus au Sénégal.

Un rapport de l'OCDE publié en mai 2006 insiste sur les aspects négatifs des investissements chinois et indiens en Afrique, qui aggravent la dépendance de leurs clients à l'égard des activités agricoles et d'extraction minière. Les exportations de l'Angola comme du Gabon, de la Guinée équatoriale, du Nigeria et du Soudan sont constituées à la hauteur de plus de 75 % par le pétrole. Et, d'une manière générale, 40 % des exportations de l'Afrique sub-saharienne sont des hydrocarbures. En outre, au-delà des discours sur l'amitié, la réalité est plus prosaïque. Les projets industriels indo-africains comme l'assemblage de véhicules (Tata au Maroc) visent le marché intérieur, mais ne permettent pas de bâtir une industrie compétitive sur le marché mondial. De manière plus générale, les investissements pétroliers contribuent à exacerber les contentieux frontaliers, notamment dans le golfe de Guinée où les frontières maritimes ne sont pas clairement établies, et à financer les conflits locaux. Enfin, l'Inde n'hésite pas à sacrifier cette amitié avec l'Afrique quand ses propres intérêts sont en jeu. New Delhi a été l'un des partisans les plus actifs de l'abolition des arrangements multifibres (AMF). Mais la disparition de ces mesures de quotas depuis le 1er janvier 2005, pénalise les pays africains comme le Maroc qui a un coût de main-d'œuvre plus élevé que celui de l'Inde.

4 : L'Inde et la relance des économies africaines : la remise en cause de la « théorie de la menace asiatique »

4.1. Les fondements de la « théorie de la menace asiatique »

Au cours des dernières années, la coopération sino-africaine et la coopération indo-africaine ont connu un essor vertigineux, et la scène internationale a concomitamment vu naître la théorie de la Chine et de l'Inde comme menace pour l'Afrique (Lu Shaye⁵ 2008). Cette théorie, se résume aux quelques points suivants : Premièrement, les produits chinois et indiens submergent le marché africain et freinent le développement des industries locales ; deuxièmement, ces pays, sous couvert d'exploiter les ressources pétrolières et minières africaines, les pillent en réalité ; troisièmement, cette exploitation détruit l'environnement ; quatrièmement, la Chine ne respecte pas les critères internationaux du travail, elle exporte en Afrique une main-d'œuvre nombreuse et impose un salaire trop bas aux travailleurs locaux ; cinquièmement, la Chine et l'Inde ont accordé d'importants prêts aux États africains, allant à l'encontre des efforts déployés par la communauté internationale pour l'allègement de leur dette ; sixièmement, la coopération intéressée que la Chine mène avec des régimes dictatoriaux enfreint les principes de la démocratie et des droits de l'homme, et trahit son cynisme.

⁵ : Il est ambassadeur de la République populaire de Chine en République du Sénégal.

Ces points de vue négatifs proviennent pour l'essentiel des pays occidentaux (développés). Ils sont populaires dans les médias, les milieux intellectuels, les parlements, ainsi que auprès de certains représentants officiels de leurs gouvernements. Ils sont également partagés par des ONG prétendument indépendantes, et en fait subventionnées par différents groupes d'intérêt. Rien d'étonnant à cela : à leurs yeux, l'Afrique, leur ancienne colonie, doit demeurer leur pré-carré. Ces pays pensent que peut importe la conjoncture économique, toute l'Afrique, y compris son marché et ses ressources, leur appartient. Lorsqu'à leur grande surprise, les africains ont fait respecter leur possession et revendiqué la liberté de choisir leurs partenaires, dont la Chine et l'Inde, ils se sont estimés lésés de leur propriété, et en ont rendu ces dernières responsables. Elles sont ainsi devenues leur bête noire, et fait depuis, l'objet de toutes sortes de diffamations et de diabolisations. Ce qui est incompréhensible, c'est qu'on entende aussi parler de cette « menace chinoise et indienne » en Afrique.

Les relations sino-africaines en particulier, en effet, couvrent une histoire d'un demi-siècle. L'époque où la Chine offrait, malgré sa pauvreté, une aide désintéressée à l'Afrique, la soutenait dans sa lutte pour l'indépendance, lui prêtait son concours pour l'établissement d'industries nationales, et où la Chine et l'Afrique défendaient solidairement les droits et les intérêts des pays en développement sur la scène internationale, est inconnue à de nombreux africains, dont des dirigeants de la nouvelle génération. Ils ne l'ont pas vécue, et ne peuvent donc pas comprendre les motifs et principes de la coopération chinoise avec l'Afrique. Ils prêtent à la Chine les buts et quasiment les pratiques des anciens pays colonisateurs occidentaux. Trop influencés par les propagandes idéologiques de l'Occident, certains africains se sont formé un jugement moral basé sur ses valeurs et ses critères. Ils considèrent que la Chine et l'Inde ne respectent ni la démocratie ni les droits de l'homme, et que leur essor constitue une menace idéologique pour l'Afrique. Un rapprochement avec elles leur fait peur.

Toutefois, les jugements portés sur les relations indo-africaines, tant par la communauté occidentale que par des pays africains, ne sont pas tous négatifs. Ainsi, un article d'Alain Faujas⁶ montre que le développement rapide de la Chine et de l'Inde profite deux fois à l'Afrique, d'abord en lui achetant une grande quantité de matières premières pour les besoins de leur industrie. Ensuite, en les lui revendant sous forme de produits de grande consommation à un prix à la portée des pouvoirs d'achat locaux. L'auteur relève également que la Chine s'est engagée à offrir à l'Afrique 5 milliards de dollars US sur la période 2007-2009, au moment où les 25 milliards de dollars US supplémentaires par an promis par le G8 n'ont pas été versés. Il est des opinions occidentales impartiales qui reconnaissent que les aides chinoises ont amélioré les infrastructures de l'Afrique et changé sa physionomie. Les jugements positifs provenant de pays africains sont encore plus nombreux. L'ancien président tanzanien Mkapa a déclaré que la coopération chinoise et surtout indienne sont meilleures que celles de l'Occident. Il tient les relations sino-africaines pour un partenariat stratégique d'amitié, de solidarité et de coopération mutuellement avantageuse. La Chine, qui participe de plus en plus au développement économique de l'Afrique, ne lui impose pas ses propres critères, ses aides ne sont pas assorties de conditions politiques. D'après le président Wade, pour ce qui est de la coopération avec les pays africains, l'Europe parle plus qu'elle n'agit, et elle a perdu son duel avec la Chine. C'est pourquoi les entreprises asiatiques présentes en Afrique y travaillent assidûment et y sont très favorablement accueillies.

Malgré tout, puisque l'affirmation de la menace asiatique pour l'Afrique existe, il est intéressant de la juger dans le contexte où l'Afrique cherche à relancer son économie mais

⁶ : Jeune Afrique n° 2448 Décembre 2007.

aussi et surtout à atteindre un niveau de croissance fiable. Dans la mesure où il est possible de tirer profit des expériences réussies dans les pays similaires tels que le Brésil, la Chine et l'Inde, cette théorie peut être critiquée pour plusieurs raisons et sa véracité mérite d'être interrogée.

4.2. Les arguments contre la théorie

a) *Les produits des géants asiatiques sont bon marché*

Les produits chinois se vendent en grande quantité en Afrique, certes, mais c'est parce qu'ils présentent un bon rapport qualité/prix, adapté au marché africain. Ils permettent à de nombreuses populations africaines à faibles revenus de satisfaire leurs besoins élémentaires. Dans beaucoup de familles pauvres, les enfants ne pouvaient avoir de chaussures avant l'âge de 7 ou 8 ans, car elles étaient hors de portée des finances familiales. Désormais, dès qu'ils apprennent à marcher, ces mêmes enfants ont la possibilité de s'équiper d'une paire de chaussures, car celle-ci, fabriquée en Chine, ne coûte que 5000 Francs CFA. Au Sénégal, à partir du mois de Septembre, les parents commencent à se préoccuper des dépenses liées à la rentrée scolaire et à la Tabaski. S'ils achètent des produits chinois, ils économiseront deux tiers de leur budget initial. Grâce aux produits chinois bon marché, les enfants des familles modestes sont également en mesure de recevoir un cartable et des fournitures scolaires neufs à la rentrée.

Cette importation de produits chinois n'a pas d'impact négatif sur les industries nationales. Tout d'abord parce que beaucoup d'entre eux ne sont pas fabriqués en Afrique. Ils seraient de toute façon importés de pays européens ou américains, et leur prix en serait multiplié plusieurs fois. Deuxièmement, les industries qui en fabriquent certains, au lieu d'être maîtrisées par les africains, sont en général aux mains des occidentaux. Durant leurs premières années d'indépendance, pourtant, les pays africains ont édifié des industries nationales. La Chine et l'Inde en a aidé certains à construire des cimenteries, des usines textiles, des sucreries, des brasseries, des usines d'allumettes, des manufactures de cigarettes, etc. Mais par la suite, en raison d'une mauvaise gestion et des exigences de privatisation des institutions financières internationales, ces usines ont été soit fermées, soit vendues au secteur privé, et pour la plupart, à des capitaux européens. En fin de compte, ce sont les multinationales occidentales, et non pas les industries nationales africaines, qui sont effectivement confrontées à la concurrence des produits importés en provenance de la Chine ou de l'Inde. Les pays émergents tels que la Chine, l'Inde et le Brésil, cassent le monopole exercé par ces multinationales occidentales sur le marché africain. Voilà pourquoi, afin d'exclure ces nouveaux rivaux, elles créent délibérément la confusion en faisant des concurrences auxquelles elles font face des menaces pour les pays africains.

b) *Les pays émergents ne pillent pas les ressources naturelles des pays africains*

Les pays émergents ne sont pas les premiers à exploiter les ressources en Afrique. Avant leur arrivée, elles étaient accaparées par des colonisateurs occidentaux. Au lieu de recourir à la force et à la duperie familière à ces derniers, la Chine, l'Inde et le Brésil ont choisi la voie de la négociation commerciale normale, de l'achat à un prix raisonnable, et de la coopération mutuellement bénéfique. Selon une enquête statistique de 2006, le pétrole acheté par la Chine représente 8,7% de l'exportation pétrolière africaine, alors que les importations des États-Unis et de l'Union européenne en constituent respectivement 33 et 36% (Lu Shaye 2008). Si les 8,7% sont un « pillage », de quoi seront qualifiés les 33 et 36% ? Le gouvernement chinois

prête une grande attention, sur son territoire, à la protection de l'environnement et a mis en place une série de politiques et de lois pour régulariser les activités polluantes. Dans le même esprit, il demande à ses entreprises de veiller à la protection environnementale lors de leurs activités à l'étranger et de respecter les lois et règlements locaux qui s'y rapportent. Les propos prétendant que les pays émergents dégradent l'environnement africain sont des rumeurs pures et simples fabriquées par les opinions occidentales pour les évincer de la concurrence. Les pays occidentaux, beaucoup plus impliqués dans l'exploitation des ressources naturelles en Afrique, n'ont jamais exprimé l'once d'un remords pour leur destruction de l'environnement. Pour un même projet d'exploitation, il s'agira d'une activité commerciale normale s'il est engagé par une entreprise occidentale, tandis qu'il deviendra « un pillage des ressources » et une « destruction de l'environnement » s'il l'est par une entreprise chinoise ou indienne.

c) *Les conditions du travail sont satisfaisantes, elles dépendent de la législation du travail du pays d'accueil*

La Chine a exporté, dans le cadre de projets d'assistance ou de coopération avec les pays africains, une partie de ses techniciens. Cela est nécessaire pour assurer le fonctionnement normal d'une entreprise, la qualité et l'avancement de ses projets. Mais les entreprises chinoises établies en Afrique comptent beaucoup plus d'employés locaux. Par exemple, l'entreprise sino-sénégalaise Sénégal Pêche emploie plus de 1200 autochtones. Henan Chine, entreprise de bâtiment, emploie des centaines d'ouvriers sénégalais. Plus de 50% des effectifs de la société de haute technologie Huawei Sénégal, sont locaux. Et si les entreprises chinoises recrutent un grand nombre d'africains, elles leur assurent de surcroît des formations. À titre d'exemple, certains employés sénégalais formés par Huawei Sénégal sont tous devenus, après leur entrée dans d'autres entreprises du même secteur, des éléments techniques majeurs. Lors du recrutement, les entreprises chinoises respectent strictement les dispositions du Code du Travail prévalant, signent un contrat de travail, offrent la sécurité sociale, l'assurance du travail, et payent même un salaire supérieur au minimum fixé par la loi. Il ne faut pas se déconnecter de la réalité locale et mesurer les conditions de travail dans les pays en voie de développement à l'aune des critères des pays développés. Les conditions du travail dépendent en fait de la législation en vigueur. Ainsi, dans les entreprises européennes présentes en Chine, les employés chinois ont un salaire bien moins élevé que leurs collègues d'Europe.

De nombreuses entreprises européennes et américaines y ont refusé à leurs employés chinois l'autorisation de former un syndicat. Personne ne les a entendus se reprocher de ne pas respecter les normes internationales du travail. À franchement parler, le bien-être et le salaire dont bénéficient les ouvriers recrutés par les entreprises chinoises au Sénégal sont parfois plus importants que ceux des ouvriers en Chine.

d) *La présence des pays émergents comme l'Inde en Afrique constitue une opportunité pour la relance des économies africaines*

L'Afrique et ses matières premières ont pendant longtemps été les chasses gardées des occidentaux. Aujourd'hui la Chine, l'Inde et le Brésil investissent le continent. Cette présente fait gagner l'Afrique en diversifiant ses partenaires. En échangeant avec les pays émergents, l'Afrique est dans la voie de la relance économique. Un pays gagne toujours en diversifiant ses partenaires. Il y a d'énormes opportunités sur le commerce mondial, sur les investissements que l'Afrique devrait saisir. Dans le contexte de la mondialisation, les relations entre l'Afrique et les pays émergents permettent aux pays africains de renforcer leurs économies et de stimuler leur production afin de satisfaire la demande de ces pays ; ce qui

pourrait améliorer leur position sur la scène économique mondiale. Car pour que l'Afrique pèse de tout son poids, elle doit promouvoir et maintenir sa croissance dans le long terme. Les performances économiques récentes de l'Afrique ont été impulsées par les pays émergents.

L'Inde et la Chine sont aujourd'hui les moteurs de la croissance économique en Afrique (Raja Mohan 2006). Les relations entre l'Inde et l'Afrique peuvent faire de l'Afrique un acteur majeur de l'économie mondiale en aidant l'Afrique à s'imposer par des performances économiques dans les marchés mondiaux et dans l'économie mondiale dans son ensemble. Les pays africains ont beaucoup expérimenté les modèles économiques occidentaux sans trop de succès. Il est clair qu'aujourd'hui le modèle le plus indiqué pour que l'Afrique connaisse le développement est le modèle des pays qui ont émergé récemment que les modèles des pays occidentaux qui sont très loin de la réalité africaine en termes de niveau de développement. Il faudrait donc tourner vers les pays asiatiques et adapter ce modèle aux besoins du continent. Cela ne peut être capitalisé que grâce au renforcement de la coopération économique entre l'Afrique et les pays émergents. L'Afrique doit avoir comme ambition de penser son futur, de définir des stratégies et ensuite tous les pays qui peuvent contribuer à la mise en œuvre de ces stratégies doivent être les bienvenus. Il n'y a donc pas d'avantages naturels ou historiques, les partenaires les plus offrants et les dynamiques doivent être privilégiés : c'est le cas de l'Inde et de la Chine.

4.3. Les domaines d'opportunité de la relance des économies africaines

Les analyses présentées ci-dessus montrent que les arguments opposés à la présence économique chinoise ou indienne en Afrique sont totalement sans fondement. Loin d'être une menace, la Chine et l'Inde constituent une opportunité pour la relance économique de l'Afrique, au moins dans les domaines suivants :

Premièrement, le renforcement de la coopération économique et commerciale entre l'Inde et l'Afrique permet à cette dernière d'établir pour la première fois, un réel partenariat d'égal à égal avec d'autres pays. Quand l'Inde ou la Chine développent des échanges avec les pays africains, elles n'imposent jamais son idéologie ni son mode de développement à ces pays. La réduction de la dette et les aides accordées par l'Inde aux pays africains ne sont assorties d'aucune condition politique. Que les pays africains aient un régime de parti unique ou multipartite, elle les traite sans discrimination et de la même façon. L'Inde est disposée à partager ses expériences de développement économique, de réforme, d'ouverture sur l'extérieur, et de lutte contre la pauvreté avec l'Afrique.

Deuxièmement, l'intensification de la coopération avec l'Inde et la Chine raccroche les pays africains au « TGV » du développement économique indien ou chinois. Pendant les années 60 à 80 par exemple, ces pays ont eu l'intention de renforcer la coopération économique et commerciale avec les pays africains. Mais ils étaient pauvres à ce moment-là, et n'avaient pas cette capacité. La situation a changé, la Chine et l'Inde connaissent une forte demande en matières premières, ce qui a entraîné une augmentation du prix des ressources naturelles sur le marché international, au profit de l'Afrique. Les capitaux domestiques indiens se précipitent vers l'étranger, à la recherche de marchés, et apportent aux pays africains des moyens financiers dont ils ont fortement besoin. Cet investissement se fait dans son propre intérêt, mais l'Afrique en tire aussi profit, et c'est donc une coopération gagnant-gagnant. Qui plus est, le renforcement de la coopération indienne avec l'Afrique a encouragé d'autres partenaires à prêter une plus grande attention aux pays africains et à multiplier leurs investissements sur le continent. Les bailleurs de fonds occidentaux ont dû renoncer à l'arrogance qu'ils

manifestaient auparavant, et commencent à prendre en considération les préoccupations et demandes de l'Afrique.

Troisièmement, l'aide et la coopération indienne pour l'Afrique sont pratiques et efficaces. Les indiens comme les Chinois tiennent toujours leurs engagements, sinon ils ne les prennent pas. L'engagement de l'Inde en Afrique a redoublé d'intensité avec le premier sommet du Forum Inde-Afrique qui s'est tenu à New Delhi en avril 2008. À cette occasion, deux documents ont été signés : la Déclaration de Delhi et le Cadre de coopération. Ces documents ont préparé la voie à une interaction structurée dans un certain nombre de domaines, comme les ressources humaines, le développement des capacités, l'éducation, la science et la technologie, la productivité agricole et la sécurité alimentaire, la croissance industrielle, notamment des petites et moyennes entreprises, la santé et les technologies de l'information et de la communication. En étroite collaboration et concertation avec les pays africains, l'Inde a établi en mars 2008, le Plan d'action pour la coopération. Il est prévu la création de 19 institutions unissant l'Inde à l'Afrique, notamment i) l'Institut Inde-Afrique du commerce extérieur, ii) l'Institut Inde-Afrique du diamant, iii) l'Institut Inde-Afrique de planification et d'administration de l'éducation, et iv) l'Institut Inde-Afrique de technologie de l'information. Le projet e-réseau panafricain lancé par le gouvernement indien constitue un autre exemple du partenariat entre l'Inde et l'Afrique. Les pays qui ont adhéré au projet en vue d'assurer une télé-éducation et une télé-médecine de qualité sont déjà au nombre de 47.

Enfin, le coût de gestion administrative des projets financés par les bailleurs de fonds occidentaux est très élevé, alors que celui des projets indiens est beaucoup plus bas. Des données de la Banque mondiale montrent que quelques 70% des fonds accordés par les pays occidentaux sont utilisés en leur faveur ou celle de leurs institutions, alors que seulement 30% sont réellement destinés à l'Afrique. Une comparaison entre les sociétés occidentales et indiennes dans le secteur du bâtiment révèle la différence. Les experts et techniciens des pays occidentaux s'installent souvent dans des hôtels trois ou quatre étoiles, et il leur faut parcourir en véhicule quarante ou cinquante kilomètres, voire plus, pour visiter les chantiers. Tous ces frais sont inclus dans le financement de l'assistance. Les techniciens des sociétés indiennes, eux, vivent dans les camps de fortune qu'ils ont construits sur les chantiers. La coopération indo-africaine contribue à la réelle indépendance économique des pays africains, après qu'ils ont obtenu l'indépendance politique il y a 50 ans aujourd'hui. Pourtant, les secteurs-clés de leur économie nationale sont toujours restés entre les mains des anciens colons. Ils n'avaient en fait pas d'autres choix que de coopérer avec leurs anciens colonisateurs. Un individu ou un pays, s'il ne peut choisir librement, n'est ni indépendant, ni souverain. Aujourd'hui, l'arrivée des pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil ouvre de nouvelles possibilités aux pays africains. Ils peuvent négocier le prix de ce qu'ils veulent acheter ou vendre, et refuser des conditions ou des exigences injustes. En un mot, ils peuvent se comporter la tête levée. Récemment, les pays africains se sont dressés contre les APE proposés par l'UE. Voilà une manifestation de la prise de conscience de l'autonomie économique africaine.

4.4. Les défis pour l'Afrique

Un effort concerté pour la relance économique

Avec la persistance des incertitudes sur les perspectives mondiales, les gouvernements africains continuent d'observer, en 2011, des politiques plutôt accommodantes, tout en remettant progressivement le cap sur les objectifs à moyen terme. A moyen terme, l'objectif vise le développement et la réduction de la pauvreté par le biais d'une croissance vigoureuse,

soutenue et partagée. L'accent des politiques macroéconomiques passe, donc, de la recherche d'une faible inflation à la recherche de la croissance. Pour être efficaces, ces politiques doivent s'accompagner de réformes structurelles et de la mise en place des mécanismes de sécurité sociale. La mobilisation des recettes intérieures demeure essentielle pour la plupart des pays africains, car elle est la source de financement la plus viable des réformes et des autres dépenses de développement à plus long terme. Dans les pays africains à faible revenu, la priorité doit aller au développement du secteur privé comme principal générateur de revenus, tout en évitant une imposition élevée et complexe qui serait un handicap pour l'essor de l'entrepreneuriat. L'Afrique devra, également, mobiliser des ressources supplémentaires, y compris les investissements extérieurs. En outre, les pays avancés doivent apporter en temps opportun à l'Afrique une aide adéquate et bien établie.

Bien qu'il soit difficile de mobiliser l'aide financière en temps de consolidation fiscale et de pression économique dans les pays donateurs, aider l'Afrique à atteindre son potentiel et à devenir un pôle de croissance mondiale va dans le sens des intérêts à plus long terme d'une économie mondiale stable et prospère. Les perspectives de l'Afrique sont à prendre en compte dans la conception des politiques mondiales et la répartition des fonds mondiaux destinés au financement de l'environnement. Les dirigeants africains ont souligné que l'Afrique doit avoir une plus grande maîtrise sur les ressources destinées à financer les coûts des solutions d'énergie durable et d'adaptation aux changements climatiques.

Du chemin encore à faire pour l'intégration dans le commerce mondial

Pour les autres pays africains, l'obstacle qui entrave leur intégration dans le commerce mondial est, particulièrement, le déficit en matière d'infrastructures et notamment de transport. Pour cela, la coopération entre l'Inde et l'Afrique est nécessaire pour permettre le développement de la connectivité des infrastructures africaines. Dans le domaine économique, l'accent doit être mis sur la diversification des exportations africaines, l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre du continent et l'investissement dans les services. En plus, il faudrait bien mener les négociations dans le cadre du cycle de Doha, notamment pour les exportations africaines, dans le but de lutter contre les barrières tarifaires et les subventions commerciales mises en place par les pays riches. Il importe de réduire la forte dépendance des exportations africaines d'un nombre limité de marchés et de diversifier les bouchés commerciaux. Toutefois, il exige un consensus entre les pays africains pour qu'ils puissent réaliser un co-développement réel et authentique.

D'un autre côté, que la voix de l'Afrique doit se faire entendre. Rappelant que le G20 a abouti, récemment, à un plan d'action pour relancer les économies des pays membres, tout en aidant l'Afrique à la concrétisation de son processus de développement, le Président de la BAD lors de la 5^{ième} conférence africaine tenue à Tunis en Octobre 2010, a appelé tous les pays africains à travailler de concert avec le G20, pour «veiller à ce qu'un plan d'action propre à l'Afrique soit mis en œuvre», et que les africains qui font partie de ce village planétaire, ont le devoir de veiller à ce que le développement de l'Afrique ne soit pas freiné par les changements climatiques ou autres contraintes inhérentes à la mondialisation. De son côté, Abdoulie Janneh, secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a souligné qu'un taux de croissance de 5% ne suffit pas pour la relance de l'économie africaine et l'éradication du phénomène de la pauvreté. Pour lui, la solution réside dans la répartition équitable des budgets entre les secteurs public et privé, mais aussi dans la promotion du partenariat et de la coopération internationaux ainsi que dans la préservation des macro-politiques qui ont permis de résorber les effets de la crise sur les

économies des pays africains. Il a estimé que si l'Afrique réalise de bons scores, les perspectives économiques mondiales incitent à la prudence, évoquant à ce niveau, les politiques d'austérité budgétaire menées par les pays riches, ainsi que les dévaluations compétitives des monnaies menées par certains pays, lesquelles ont eu des incidences sur les exportations africaines. Pour que l'Afrique réussisse dans son effort d'élaboration d'un plan d'action pour la relance économique, il faudrait accorder davantage d'intérêt à l'intégration régionale et à la diversification économique, en orientant les investissements vers les créneaux à forte valeur ajoutée.

Agenda pour la promotion de l'économie africaine

Il est nécessaire de mettre en œuvre un agenda pour la promotion de l'économie africaine dans lequel, il faut tenir compte des objectifs du millénaire, comme il est nécessaire de faire réussir les négociations commerciales déjà entamées dans le cadre du cycle de Doha pour établir des partenariats internationaux gagnant-gagnant et, par là même, accélérer le rythme de croissance dans les pays africains. Durant ces dernières années, l'Afrique a réalisé un taux de croissance de 5,5%. Sa position en termes de croissance économique vient directement après l'Asie, où la Chine et l'Inde occupent les premières places. L'Afrique peut mieux faire étant donné que la majorité des communautés qu'elle regroupe souffrent encore de la récession économique sous l'effet de la crise. «Si l'opération de la croissance touche les pays pauvres de l'Afrique, les résultats économiques seront meilleurs».

Les défis qui s'imposent aujourd'hui appellent les pays africains à travailler ensemble, en réalisant les objectifs du millénaire tout en tenant compte des besoins des pays pauvres. Il importe, également, de poursuivre les réformes économiques, de promouvoir les systèmes de protection sociale, d'accroître l'élasticité de la croissance, d'assurer une répartition plus équitable des revenus, d'améliorer la productivité agricole et de renforcer la participation des femmes dans les efforts de développement. L'une des questions qui ont été débattues lors de la 5^{ème} conférence économique africaine est de savoir comment exploiter au mieux le partenariat international de développement de l'Afrique. Pour certains, l'Afrique a besoin de mettre en œuvre une nouvelle stratégie pour fructifier le partenariat, en focalisant sur les pays qui représentent des marchés potentiels comme la Chine et l'Inde. Ces deux pays ont la volonté d'établir des relations économiques basées beaucoup plus sur la coopération que l'aide économique. Déjà, les investissements injectés par la Chine dans le continent africain ont dépassé, ces dernières années, la barre des 15 milliards de dollars. Pour l'Afrique, il faudrait profiter de cette coopération en développant les infrastructures et en mettant en place un cadre général permettant l'extraction des ressources et la création d'emplois. Pour d'autres, le monde occidental reste aussi un partenaire important pour l'Afrique. L'adage africain dit qu'il ne faut pas se concentrer sur l'éléphant, mais il faut se concentrer sur l'herbe. C'est-à-dire, s'intéresser à tout ce qui se fait par le partenaire au profit de l'Afrique.

L'incidence pour les producteurs africains de l'émergence de l'Inde en tant que pays exportateur des produits manufacturiers

L'émergence de l'Inde en tant que pays producteur des produits manufacturiers sur le marché tiers (européen et américain), risque de compromettre l'effort déployé par l'Afrique pour diversifier ses exportations au-delà de ses produits traditionnels via l'indice de similarité pour les exportations. Les pays africains notamment l'Éthiopie, la Mozambique et le Nigéria doivent doubler des efforts en vue de concurrencer les produits indiens et de gagner les parts de marché sur le marché mondial.

Conclusion :

Les relations entre l'Inde et l'Afrique sont l'un des canaux par lequel passe la relance économique africaine. L'objectif de cette contribution était de mener une analyse raffinée et approfondie sur les relations économiques entre l'Inde et l'Afrique afin d'identifier les domaines d'opportunités de la relance des économies africaines. Au travers les données de la CNUCED, de l'OCDE, de la CEA, de la Banque mondiale et d'un certain nombre d'indicateurs, il ressort que ces opportunités portent sur le commerce, l'investissement et l'aide. En matière du commerce, on note que le commerce entre l'Inde et l'Afrique est passé de 3 milliards de dollars entre 2000-2001 à 8,7 milliards de dollars en 2004 et 39,3 milliards de dollars entre 2008-2009. La part de l'Inde dans le total des exportations des pays africains était de 9% du total des exportations du Nigeria et de la Tanzanie ; 4% de l'Afrique du Sud et 3% au Soudan. Les partenaires commerciaux de l'Inde sont l'Afrique du Sud dont la part dans le commerce de l'Inde a été de 35,8% ; le Nigeria 7,4% ; la Côte d'Ivoire 2,8%. Les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Afrique en 2003 ont contribué à la croissance de la demande mondiale des produits exportés par l'Afrique notamment l'Ethiopie, le Ghana et la Tanzanie. En 2004 ces échanges ont permis à l'Inde de réaliser un excédent commercial de 1,3 milliard de dollars.

En matière d'aide, l'Afrique a bénéficié en 2006 de crédits concessionnels à 5,4 milliards de dollars soit globalement 1,1 milliard par an. L'aide indienne en 2008 a représenté 4 fois environ plus élevée que celle de la Chine en Afrique. Cette aide se fait surtout sous forme d'assistance technique notamment dans les secteurs informatiques et de la santé. Ce sont le Sénégal et l'Ethiopie qui recouvrent une aide considérable. En ce qui concerne les IDE, les IDE indien en Afrique ont représenté en 2007, 42 milliards de dollars et actuellement près de 300 entreprises indiennes sont implantées en Afrique. L'île Maurice, le Nigeria et l'Afrique du Sud sont des pays destinataires privilégiés des IDE indiens. Ils reçoivent à chacun près de 20% des IDE indiens. Les aides accordées par les indiens et mêmes par les chinois ont améliorés sans doute les infrastructures de l'Afrique et changé ainsi sa physionomie.

En effet, l'analyse permet de dire que le resserrement du lien des pays africains avec l'Inde, offre de nouvelles opportunités aux économies africaines et constituent une véritable occasion pour la relance des économies africaines. Ces relations, loin d'être une menace pour l'Afrique, permettent d'accélérer la croissance de l'Afrique, de la maintenir sur le long terme, de renforcer sa place dans le commerce mondial, de développer la coopération Sud-Sud et donc de relancer les économies africaines. La croissance indienne offre aux pays africains la possibilité d'augmenter leurs revenus grâce aux exportations et ainsi de dépenser davantage pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Cette coopération améliore en outre les perspectives de travail grâce à l'emploi direct et à des meilleures conditions pour les entreprises. L'Afrique doit s'appuyer sur les puissances émergentes afin de stimuler sa relance économique et le cas de l'Inde est révélateur. En dépit de ces opportunités, l'Afrique devrait encore mieux faire pour relever les défis de la nouvelle décennie. Elle doit poursuivre les efforts pour éviter que les performances économiques réalisées ces dernières années ne soient de simples changements conjoncturels. Un autre défi est celui du renforcement de son intégration dans le commerce mondial. Ce qui exige l'élaboration d'un plan d'action pour la relance économique, plan pouvant permettre à l'Afrique de s'imposer sur la scène économique mondiale par des performances économiques soutenue et durable.

Références bibliographiques

- Alden, C. (2005) « China in Africa », survival, vol. 47 n° 3 pp 147-164
- Andrea, Goldstein (2004) “ Intégration régionale, IDE et compétitivité en Afrique Centrale », Etude de l’OCDE/ Paris
- Andrea, Goldstein et al. (2006) « L’essor de la Chine et de l’Inde » : quels enjeux pour l’Afrique ?
- Boillot, Joseph (2006) « l’économie indienne, performance économique » P. 25
- CEA (2008) « Rapport économique sur l’Afrique », l’Afrique et le consensus de Monterrey, performances et progrès du continent »
- CNUCED (2006) « Rapport sur l’investissement dans le monde », 2006, (IED en provenance des PED ou en transition : incidence sur le développement, New York et Genève
- Edwards, C et R. Jenkins (2005) “The effect of China and of India’s: growth and trade “Liberalization on poverty in Africa, IDS/ Enterplan
- FMI (2007) « Perspectives de l’économie mondiale», Octobre 2007, Washington DC
- Jacoby, Ulrich (2007) « Attirance mutuelle : le nouveau partenariat entre la Chine et l’Afrique pour le développement de l’aide et du Commerce», finances et développement, Juin 2007
- Jaswant, Singh (2010) « l’économie indienne, un état de lieux »
- Lafargue, F. (2006) « Etats-Unis, l’Inde, la Chine : rivalités pétrolières en Afrique, Afrique contemporaine, n°216
- Lafargue, F. (2006) « La Chine, une puissance africaine », perspectives chinoises n°90
- Lafargue, F. (2006), « Inde : les défis de l’énergie », *La Revue de l’Inde*, no 5.
- Lu, Shaye (2008) « La Chine, opportunité et non une menace à l’Afrique », fondation Gabriel péri 2008.
- Makhtar, Diouf (2002) « L’Afrique dans la mondialisation » p .1633
- OCDE (2006) « Baseline for the environmental Outlook to 2030» présenté lors de la réunion du groupe de travail sur les questions mondiales et structurelles
- OCDE (2004), *Côte d’Ivoire : perspectives économiques en Afrique 2005-2006*.
- OCDE (2007) « Etudes économiques de l’OCDE : le cas de l’Inde »
- Raja mohan, C. (2006), “India and the Balance of Power”, *Foreign affairs*, juillet-août
- Subhash, Agrawal (2007) “ Les économies émergentes et l’aide au développement international, le cas de l’Inde”, rapport de recherche DPDA, 2007
- Singh, Sushan (2007) « India and West Africa: A Burgeoning relations hip. » Programme/ Asia programme Buefing Paper Chatham house.